

N° 73 FÉVRIER 2016

ST GERMAIN-LE-CHATELET

info BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE



Sommaire

LES INFOS PRATIQUES

LE MOT DU MAIRE

LES TRAVAUX 2015

L'ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

LA RÉVISION DU PLU

LES ASSOCIATIONS

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

CONCERT À L'ÉGLISE

L'INAUGURATION DU VERGER MARTHA

LE D.A.E

UN SITE INTERNET POUR VOTRE COMMUNE

INFORMATION CPAM

CHRONIQUE DU TEMPS PASSÉ

LA PAGE DES ENFANTS

LA PHOTO DE CLASSE

ÉTAT CIVIL

DIVERTISSEMENTS

p 2

p 3

p 4 à 7

p 8

p 9

p 10 à 13

p 14

p 15

p 16

p 16

p 16

p 17

p 18 à 19

p 20

p 21

p 22

p 23

infos pratiques

LA DÉCHETTERIE

Téléphone : 03 84 54 69 44

**La déchetterie fixe est située entre
Rougemont Le Château et Étueffont**

Du 01/10 au 31/03 : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

Le samedi non stop de 9h à 17h

Du 01/04 au 30/09 : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Le samedi non stop de 9h à 18h

ATTENTION

les bureaux du SICTOM ont déménagé :
**40 bis avenue Jean Moulin
90110 Rougemont Le Château**

LA POSTE

Étueffont

Du lundi au samedi de 9h à 12h

Rougemont Le Château

(agence postale au RDC de la mairie)

Mardi, jeudi et samedi de 9h30 à 11h30

Mercredi et vendredi de 15h à 19h

La Mairie

3 Rue de Bourg

90110 Saint Germain Le Châtelet

Téléphone : 03 84 23 71 92

Mail : mairie@saint-germain-le-chatelet.fr

Horaires d'ouverture

lundi de 8h30 à 12h

mercredi de 14h à 17h

jeudi de 16h à 19h

Le mot du maire



L'année 2015 est arrivée à son terme et restera douloureuse dans notre souvenir. D'abord les 7 et 9 janvier avec les attentats contre Charlie Hebdo et à l'Hyper Cacher de la Porte de Vincenne à Paris, puis le 13 novembre avec cette violence meurtrière qui a endeuillé la France tout entière.

Faisons le vœu que ces événements ne puissent se répéter et que 2016 nous apportera des jours meilleurs.

C'est suite aux premiers événements de janvier que le conseil municipal a décidé de rappeler à tous, adultes comme enfants, notre devise républicaine sur la façade de notre école et de procéder à son pavoiement.

Lors de l'année écoulée, nous avons aussi réalisé un certain nombre de travaux, notamment, des travaux de voirie, de remplacement de lampadaires, de réfection du terrain de foot.

Vous trouverez dans ce bulletin des précisions sur l'ensemble des travaux que nous avons menés à bien en 2015.

Par ailleurs, la nouvelle réglementation en matière d'urbanisme nous a contraints à engager la révision de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) afin de le rendre compatible avec la loi ALUR et le Grenelle de l'environnement. C'est donc depuis septembre dernier, avec l'aide de l'agence d'urbanisme (AUTB), que la commission Urbanisme constituée de conseillers municipaux a établi le diagnostic de notre commune sur 4 thématiques précises : Urbanisme/habitat/population, Paysage bâti/paysage naturel, Économie/équipements et services/transport et Enjeux environnementaux. D'autres réunions de travail vont suivre tout au long de cette année afin de construire notre Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui fera l'objet d'un débat en conseil municipal et qui vous sera présenté lors d'une réunion publique.

Viendront ensuite l'élaboration du zonage et du règlement. Cette révision majeure de notre plan d'urbanisme nous mènera probablement à la fin du premier semestre 2017.

D'autre part, il nous a fallu déposer, pour fin septembre 2015, l'agenda d'accessibilité de nos divers bâtiments (mairie, salle communale, école et église) afin qu'ils deviennent accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ces travaux s'étaleront sur 4 années et débuteront par la mairie au courant du mois mars.

Vous trouverez sur notre nouveau site internet www.saint-germain-le-chatelet.fr le détail de cet agenda, tout comme beaucoup d'autres informations pratiques et utiles (histoire, compte-rendu de conseils municipaux, PLU, infos travaux, news, ...). Je vous invite donc à le visiter régulièrement.

Ces divers investissements imposés et importants pour les finances de notre commune nécessitent, compte tenu de la réduction annoncée de la contribution de l'Etat aux collectivités, une maîtrise rigoureuse de l'ensemble de nos budgets. Soyez assurés que la gestion du budget communal constitue notre préoccupation quotidienne.

À un autre niveau, c'est en 2016 que se jouera l'avenir de notre future organisation intercommunale. En effet, du fait de la fusion des communautés de communes, notre commune appartiendra au 1^{er} janvier 2017 à un ensemble beaucoup plus vaste constitué d'au moins 15 000 habitants au lieu des 6 700 habitants actuels (CCPSV).

Je souhaite que 2016 soit pour notre Pays une année de paix, de tolérance, d'unité, de solidarité et pour vous, chères habitantes et chers habitants de Saint-Germain-le-Châtelet, que cette année vous comble dans tous les domaines aussi bien professionnel que personnel et familial.

Bien à vous.
Jean-Luc ANDERHUEBER

Abribus

Il a été décidé de déplacer l'abribus qui se situait à l'entrée du Lotissement du Chenoy vers Le Moulin. En effet, son emplacement n'était plus en adéquation avec les points d'arrêt des bus, aussi a-t-on choisi de le mettre en bordure de la rue principale.



Pavoisement école

Notre école est maintenant ornée de notre devise républicaine, et dorénavant, des drapeaux flotteront sur le devant du bâtiment.



Éclairage public

Nous avons modernisé l'éclairage public dans le Lotissement du Chenoy Vers Le Moulin en changeant les candélabres vieillissants par quelques-uns en surnombre dans un autre quartier du village. Dans le Lotissement de La Madeleine, des nouveaux candélabres ont été cette fois-ci installés.

AVANT LES TRAVAUX



APRÈS LES TRAVAUX



AVANT LES TRAVAUX



APRÈS LES TRAVAUX



Salle communale



Il manquait quelques aménagements dans la salle communale, comme par exemple le bar qui vient d'être mis en place et qui complètera ainsi l'offre de location que l'on peut faire tant pour les associations que pour les particuliers. Nous avons également remplacé la cloison accordéon qui sépare la salle communale de la salle de restauration scolaire par une cloison rigide coulissante.

Côté bâtiment école, en préambule aux travaux d'accessibilité et pour éviter également les oubli de lumière allumée, les interrupteurs des toilettes et des espaces de circulations ont fait place à des détecteurs de présence temporisés.

Cette année, et pour faire face à de trop nombreuses incivilités autour des bâtiments communaux, en collaboration avec le référent sûreté de la Gendarmerie Nationale, un système de vidéoprotection a été installé. Nous aurions voulu nous en passer, mais celui-ci a déjà à maintes reprises prouvé son efficacité pour retrouver les auteurs de diverses dégradations qui polluent notre quotidien. (Arrêté préfectoral n°20150504-0014 du 4 mai 2015 portant autorisation d'installation d'un nouveau système de vidéoprotection)



Monument aux morts

Le monument aux morts du village a été nettoyé par nos employés communaux Jérôme et Thomas, sous les conseils de l'entreprise Funéraris des Errues, et la plaque commémorative en bronze a été gracieusement restaurée par Monsieur Frédéric Berneschi, sculpteur installé au village, que nous remercions encore sincèrement.



APRÈS LES TRAVAUX





Voirie

Quelques travaux de voiries ont aussi été faits courant 2015, comme la pose de caniveaux dans la rue des Étangs et à l'entrée de la rue Sous l'Église, le busage de certains fossés, la réfection des bordures de trottoir à l'angle de la rue des Prés, celle de certains îlots centraux où les pavés se décelaient, du marquage au sol. Sous l'œil attentif de notre agent technique Monsieur Jérôme Piquerez, le village a aussi vu une opération de « point à temps » : une réparation de la chaussée permettant un entretien de la chaussée en redonnant de l'étanchéité par épandage d'une émulsion de bitume et de gravillon.

L'an passé nous avions refait le chemin piétonnier qui relie la rue de la Creuse et l'impasse des Charbonniers. Il a fallu, pour éviter le ravinement dû à la présence d'une source, mettre en place une glissière et un avaloir et créer des rigoles afin de drainer cette eau.

Enfin vous avez pu voir que le terrain en face du cimetière que la commune projette d'acheter depuis de nombreuses années pour réaliser un parking, a été broyé par nos employés communaux, aidés par Monsieur Alain Marchal. Les frais liés à cette opération sont à la charge de la succession Kuch actuellement propriétaire du terrain.



Terrain de foot

Le terrain de football de Saint Germain devenu impraticable et hors norme s'est vu offrir une cure de jeunesse. Sa pelouse a entièrement été refaite, il a été transformé en terrain pour le foot à 7, une piste d'échauffement complète pour l'instant l'infrastructure. Au fond, une liaison piétonne a été réalisée pour un accès plus sécurisé que par le bord de route pour rejoindre la piste de cyclocross de l'autre côté du chemin forestier.



Cyclocross

En forêt, derrière le terrain de foot, la piste de cyclocross a elle aussi subi une cure de rajeunissement. Elle est ouverte à tous les amateurs, mais est exclusivement réservée aux deux roues sans moteur !



Mise en accessibilité de la mairie, de la salle polyvalente, de l'école et de l'église

Comme tous les propriétaires ou exploitants d'un établissement recevant du public, votre commune doit satisfaire aux exigences d'accessibilité définies à l'article L.111-7-3 et doit élaborer un agenda comportant une analyse des actions nécessaires et prévoir le programme des travaux et les financements correspondants.

Tout d'abord nous avons dû réaliser un diagnostic d'accessibilité sur l'ensemble de nos bâtiments communaux recevant du public (Mairie, école, église et salle communale).

Pour le 27 septembre, devait être déposé un agenda d'accessibilité (AD'AP). Nous disposerons de 4 années pour réaliser nos travaux de mise en conformité, selon le calendrier défini plus loin.

Des appels d'offres ont été lancés, 32 entreprises ont répondu pour 9 lots à attribuer pour un montant total estimé à 194 000€ TTC, dont 22 000€ d'honoraires d'architecte.

Nous débuterons cette vaste opération de mise aux normes au printemps 2016 par la Mairie.

Tableau de début et de fin des actions de mise en accessibilité par année

Période de 3 ans	ERP et type de travaux	Actions	Année de début	Année de fin	Département concerné
1 ^{re} période 2015 à 2018	Mairie Mise en place d'un élévateur Création d'une salle du conseil en RDC Mise en accessibilité de l'accueil Aménagement d'une partie du parking et mise en conformité de la place PMR	Consultation des entreprises + exécution des travaux	2015	2016	Territoire de Belfort (90)
1 ^{re} période 2015 à 2018	Salle polyvalente Mise en conformité des menuiseries extérieures, des équipements des sanitaires et des commandes électriques	Consultation des entreprises + exécution des travaux	2016	2017	Territoire de Belfort (90)
1 ^{re} période 2015 à 2018	École Création d'un sanitaire PMR Mise en accessibilité des escaliers intérieurs	Consultation des entreprises + exécution des travaux	2017	2018	Territoire de Belfort (90)
2 ^e période 2018 à 2019	Église et extérieurs Création d'une rampe pour l'école et l'entrée latérale de l'église Réfection et mise en accessibilité des marches de l'entrée principale de l'église Création d'un cheminement et d'une place PMR	Consultation des entreprises + exécution des travaux	2018	2019	Territoire de Belfort (90)

Votre commune a l'obligation d'adapter son Plan Local d'Urbanisme, approuvé le 12 mai 2006, afin d'y intégrer les dispositions de la loi du 12 juillet 2010, dite « Loi Grenelle II ».

Un PLU « Grenelle » doit donc voir le jour pour le 1er janvier 2017, et devra définir de nouvelles orientations pour les 10-15 années à venir, en fonction du rôle de Saint-Germain au sein de la CCPSV, des nouvelles logiques de mobilité au sein de notre territoire, du son développement économique et touristique, des enjeux résidentiels en permettant le maintien et l'accueil des populations, de la préservation des espaces naturels, forestiers et hydrographiques, de la maîtrise énergétique.

La dimension environnementale a une place prépondérante dans l'élaboration de ce PLU, puisque celui-ci devra prendre en compte la lutte contre la régression des surfaces agricoles et naturelles, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la préservation de la biodiversité, la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques.

Il devra également être compatible avec le schéma de cohérence territoriale (SCOT) dont le Territoire de Belfort est doté depuis le 27 février 2014.

C'est l'Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort (AUTB) qui travaille depuis quelques mois déjà sur l'élaboration de ce document nouvelle génération.



Association Ailes

TENNIS DE TABLE : cette activité menée avec dynamisme et bonne humeur par Daniel Joly a lieu tous les mardis de 20h à 21h30 pour les débutants, et tous les vendredis à partir de 20h30 pour les joueurs confirmés dans la salle communale de St Germain.

LOISIRS CREATIFS animés par Emmanuelle Loison et Laurence Anderhueber. Deux groupes se succèdent le vendredi (19h-20h30 et 20h30-22h), tous les quinze jours, dans le local 314 jouxtant la salle communale de St Germain. Chaque année nos réalisations s'inspirent des saisons et nous permettent de découvrir de nouvelles techniques ou de s'initier à des techniques plus traditionnelles. Nous proposons une grande variété de sujets au cours de l'année (travail du bois, couture, home déco, aquarelle, peinture sur verre, réalisation de bijoux, par exemple).

PÊCHE avec un groupe Initiation et un groupe Perfectionnement pour les enfants à partir de 8 ans (CE1). Ils sont encadrés par des pêcheurs confirmés qui leur enseignent avec patience et enthousiasme, les rudiments de la pêche à la ligne tout en les sensibilisant à l'environnement naturel (faune, flore, météo). L'activité a lieu entre avril et juillet au bord d'un étang de Béthonvilliers. Un concours de pêche est organisé tous les ans à la dernière séance. Des prix sont remis aux talentueux et chanceux, mais tous les autres enfants sont aussi récompensés pour leurs efforts lors d'une cérémonie conviviale qui nous permet également de faire le bilan de l'activité.

ÉCHECS à partir de 9 ans, le mercredi à partir de 9 ans, le mercredi (18h-19h) animés par Jean Orlandi. Pour joueurs débutants ou confirmés. Logique, anticipation, observation de l'autre, concentration immédiate, respect

de l'adversaire, humilité et respect des règles sont les valeurs principales mise en pratique lors des séances d'échecs.

GYM DOUCE (exercices de détente, de mobilisation, éléments de Pilates, gymnastique dorsale, étirements, exercices avec haltères, élastiques, ballons et smovey) dans la salle communale. Pour se réapproprier son corps, gagner en souplesse et en mobilité, dans une ambiance conviviale. Séances animées par une coach sportive professionnelle mercredi/jeudi de 18h à 19h, dans la salle communale.

L'association propose des **RENCONTRES DÉCOUVERTES** ouvertes à tous, sur des sujets variés : les oiseaux du printemps, les champignons, l'astronomie, les ponts , une initiation aux techniques du maquillage ou un atelier culinaire ont par exemple déjà été proposés.

L'AILES organise également régulièrement une **CHASSE AUX ŒUFS** pour les enfants de l'école maternelle de St Germain et du CP dans la forêt du village.

L'association a aussi **organisé la Fête de la Pomme** en octobre 2015 qui a connu un joli succès.

Pour clore la saison 2015-2016, un **VIDE-GRENIER** aura lieu le **dimanche 26 juin 2016**, lors de la Fête de l'été ainsi qu'un **Marché artisanal et du Terroir**.

(Renseignements au 03 84 23 04 11)

Contact

Présidente : Laurence ANDERHUEBER

Vice-Présidente : Emmanuelle LOISON

Secrétaire : Virginie REINHOLZ

Trésorière : Géraldine MADOUX

Renseignements : 03 84 23 04 11

<http://ailes90stgermain.blog4ever.com>

Association Pourquoi Pas



Présente à St Germain-Le-Chatelet depuis 39 ans et soucieuse de satisfaire le plus grand nombre de Sangerminois, l'association Pourquoi Pas vous propose pour 2016 deux balades gourmandes dont une en semi-nocturne, et une bourse aux jouets en plus des deux vide-armoires.



Un nettoyage de printemps est prévu pour garder un village propre. En espérant vous voir nombreux à nos manifestations, le président et son équipe vous présentent leurs meilleurs vœux.

Contact

Claude GIRARDEY
72 Rue Principale
06 67 79 59 96

Association Chapata



L'association CHAPATA a pour but d'aider financièrement les projets pédagogiques des classes du RPI.

Elle organise donc des actions ponctuelles tout au long de l'année telles que ventes et soirées.

Tous les bénéfices sont redistribués entre les classes du RPI pour le financement des activités pédagogiques, des sorties, d'achat de livres...

CALENDRIER CHAPATA 2016

30/31 JANVIER

**Soirée jeux à la salle communale
de St Germain le Châtelet à partir de 19h**

12 FÉVRIER

Vente de brioches

MARS (SEMAINE 12)

Vente de chocolats de Pâques

8 AVRIL

Vente de brioches

JUIN 2016

Fête de fin d'année des écoles du RPI

Contact

Céline PICHON
présidente
06 46 20 52 83

Stéphanie ERNST
Trésorière
06 20 70 02 79



Tonic Villages

Depuis le 2 décembre 2015, « Tonic villages » a son siège social à la mairie de St Germain le Châtelet. Cette petite association (loi 1901) à but sportif, s'est créée en 1992.

Elle est maintenant rattachée à « Gym Plus », association membre de la Fédération Française EPMM « Sports pour tous », agréée par le Ministère de la Santé de la jeunesse et des Sports, qui, riche de 40 ans d'ancienneté, propose des activités encadrées par des éducateurs professionnels titulaires d'un diplôme d'état ou fédéral.

Véronique Piller, éducatrice diplômée qui suit régulièrement des stages formateurs pour dispenser des cours de qualité, salariée de « Gym Plus », anime ces cours de gym.

Une séance de gymnastique dure 1 heure, pendant laquelle nous effectuons un échauffement de 15 minutes, une partie renforcement musculaire de 20 minutes, cardio de 10 minutes pour terminer avec des étirements et assouplissements de 15 minutes.

La partie cardio ou l'échauffement peut se faire sur STEP (petite marche que l'on monte et descend) suivant des mouvements coordonnés plus ou moins rapides. Toutes les parties du corps sont sollicitées. Les cours se font en musique avec du matériel tel que : STEP, flexi ball, bâton, élasti-band, bracelets lestés.

Une progression dans le travail s'établit tout au long de l'année dans le souci de mobiliser tout le corps dans de bonnes conditions (respect des positions, articulations, rythme cardiaque).

« Tonic villages » est un groupe convivial et sérieux qui existe depuis plusieurs années où les adhérents entretiennent leur forme dans la détente, la musculation et l'assouplissement.

Vous pouvez venir nous rejoindre chaque mercredi soir de 20h 30 à 21h 30 à la salle Multi activités (à côté de l'église) de St Germain le châtelet.

Contact

Véronique Piller
éducatrice sportive
2 rue sur la ville
90110 FELON
tél. 06 30 68 55 70
ou 03 63 14 08 05



Comité des fêtes



En 2001 lors d'un conseil municipal, il a été regretté qu'il n'y avait plus de manifestation annuelle pour animer le village depuis la fin des feux de la St Jean organisés par l'Association « Pourquoi Pas ».

Désirant faire participer des jeunes, une course de caisses à savon est organisée, avec une arrivée devant la mairie digne d'une étape de tour de France.

Devant ce franc succès, il est décidé de renouveler l'expérience.

Les membres du conseil municipal des enfants du précédent mandat auraient aimé faire un repas gaulois. Qu'à cela ne tienne, l'année suivante, en plus de la course de caisses à savon, deux gros sangliers sont mis en broche pour régaler 180 personnes le dimanche midi.

Pour animer cette journée un marché du terroir et artisanal sont organisés avec une trentaine d'exposants, promenade à dos d'ânes, ainsi que d'autres animations. Cette journée a été mise en place avec une régie de Mairie. Les enseignants nous ont demandé s'ils pouvaient profiter de nos installations afin de créer une fête des écoles avec kermesse le samedi après-midi suivi du spectacle des enfants.

Puis, l'idée est venue de tirer un feu d'artifice le samedi soir.

L'organisation de la fête en régie étant compliquée, il est décidé de créer une structure où chaque association œuvrant dans le village est représentée d'où le nom de Comité des fêtes. Ainsi la fête de l'été est née.

Cet événement est devenu une référence attendue dans tout le canton.

Après les sangliers, les paellas, les moules frites, les marchés artisanaux et du terroir, le tiercé de cochons et de brouettes, les tirs à la corde, une canicule et deux années pluvieuses, l'enthousiasme et les résultats se sont émoussés.

Dix ans après, il devient de plus en plus difficile d'organiser la fête du village. Une telle fête n'est viable qu'avec la participation de toutes les forces vives et les bonnes volontés de notre commune.

Cette année la quatrième édition de notre festival de musique « Les Jeudis Germinois » a été grâce à la météo et surtout à l'équipe des jeudis un formidable succès faisant rayonner notre village au delà de notre département. Par ailleurs deux artificiers ont été formés afin de se mettre en conformité avec la législation, merci à eux.

Rappelons que le comité des fêtes a pour vocation de mettre du matériel à disposition des associations et exceptionnellement aux habitants du village.

Toute l'équipe du comité des fêtes se joint à moi pour vous souhaiter une heureuse nouvelle année et de bons moments de convivialité.

Le Président

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Vœux du maire	16 JANVIER
Repas des ainés 2015	24 JANVIER
Soirée jeux par l'association « Chapata »	30 JANVIER
Bal de carnaval par l'association « les Prés Pirottes »	12 MARS
Vide armoire par l'association « Pourquoi Pas »	20 MARS
Nettoyage de printemps par l'association « Pourquoi Pas »	23 AVRIL
Balade gourmande par l'association « Pourquoi Pas »	22 MAI
Fête des écoles du RPI par l'association « Chapata »	25 JUIN
Fête de l'été par le comité des fêtes	25 ET 26 JUIN
Vide-grenier et marché artisanal par l'association « AILES »	26 JUIN
Les jeudis musicaux par le comité des fêtes	7, 14, 21 ET 28 JUILLET
Balade gourmande semi-nocturne par l'association « Pourquoi Pas »	24 SEPTEMBRE
Concert à l'église	25 SEPTEMBRE
Vide armoire par l'association « Pourquoi Pas »	16 OCTOBRE
Bourse aux jouets par l'association « Pourquoi Pas »	6 NOVEMBRE
Visite de Saint Nicolas par l'association « Pourquoi Pas »	6 DÉCEMBRE
Repas des ainés 2016	11 DÉCEMBRE



Concert à l'église de Saint Germain Le Châtelec



Un concert sera organisé à l'église de Saint Germain le Châtelec, le dimanche 25 septembre 2016 à 17h, par quatre musiciens : Elisabeth Nass (Soprano), Marc Weiss (orgue et piano), Marc Jaeger (trombone) et Jean-jacques Darriet (trompette).

Au programme des pièces d'Haendel, Purcell, Mozart, Massenet, Bizet, Offenbach...

Orgalie participera à ce concert, l'entrée sera libre, une corbeille circulera dont le produit sera destiné à Orgalie.

Les interprètes

Jean-Jacques Darriet, trompette

Originaire du conservatoire de Colmar, il s'est perfectionné au contact de trompettistes connus et au cours de Classes de Maître avec André HENRY, premier prix à l'unanimité au concours International de Genève. Jean-Jacques joue avec différentes harmonies d'Alsace et de Franche-Comté, il est membre de l'Orchestre du Colleum Musicum de Mulhouse et s'est produit comme soliste en concerts trompette et orgue. Il est, depuis quelques années, devenu le complice de Marc JAEGER, et tous deux explorent le répertoire pour 2 trompettes et orgue. Ils ont eu le privilège de se produire en concert à Besançon en 1999, sous la direction du maître Maurice ANDRE.

Marc Jaeger, trompette

Marc a débuté ses études musicales au conservatoire de Mulhouse dans la classe de René CHRIST, puis s'est perfectionné à Strasbourg avec F. MICH-PELLETO, à Colmar avec Albert ZEH, à Brétigny-sur-Orge avec le célèbre trompettiste à l'orchestre symphonique du Rhin. Marc a participé à plusieurs classes de maître animées, entre autres, par Jean-Jacques GREFFIN, professeur au conservatoire de région de Marseille, ou encore par André HENRY premier prix à l'unanimité au concours international de Genève. Il a aussi suivi l'académie de musique EUROCUIVRES, sous la direction de Pierre DUTOT, professeur au conservatoire national supérieur de Lyon. Il est également titulaire d'un diplôme de gravure musicale sur ordinateur délivré par le conservatoire régional de Nancy. Marc enseigne la trompette dans diverses écoles de musique de la région de Mulhouse et surtout se produit fréquemment en concert (trompette et orgue) ou au sein de différents orchestres.

Elisabeth Nass, soprano

Elle a débuté le piano chez Stéphane RAYMOND, au conservatoire de Bâle, avant de prendre des cours de chant chez Isabel HAUSSER, professeur de chant à Bâle, et Simone ZAUG, professeur de chant à l'école de musique de Saint-Louis. Après avoir intégré pendant deux ans le conservatoire de Chaville, elle suit à présent, des cours de chant auprès de Luca MARTIN à Rheinfelden (Suisse), soliste ténor et interprète de récital. Elisabeth a déjà eu l'occasion de se produire dans divers spectacles et concerts de la région, ainsi qu'en Touraine et dans la région parisienne.

Marc WEISS, orgue

Très jeune, à 7 ans, il commença à jouer du piano, puis entra au conservatoire de Mulhouse dans les classes de Joseph Victor MEYER pour l'orgue, et de Madeleine WILL pour le contrepoint et l'improvisation. Ses études furent couronnées par un prix d'excellence d'orgue à l'unanimité. Dès l'âge de 16 ans, il est organiste de l'église Saint-Barthélemy de Mulhouse Dornach, où il fut nommé titulaire en 1963, succédant à Camille SCHMITZ. Il assure tous les offices liturgiques dans cette paroisse, accompagne la chorale TUBILATE, lors de ses tournées de concerts, donne également des récitals d'orgue, et accompagne de nombreux solistes et instrumentistes dans les concerts.



L'inauguration du Verger Martha

Notre verger communal a pu être inauguré le 03 octobre 2015 en présence de la famille de Madame Marthe Wabnitz, de l'association des Croqueurs de Pommes du Nord Franche Comté, et de nombreux villageois venus rendre hommage à notre chère Martha.

C'était l'occasion de dévoiler le panneau d'informations situé à l'entrée de la parcelle, sur lequel vous pourrez découvrir l'histoire et l'origine de ce lieu ainsi que le plan du verger.

Ce verger est amené à évoluer sans cesse, comme ce fut le cas le 22 novembre, à l'occasion d'une journée de plantation qui fut organisée par l'association des Croqueurs de Pommes. L'inauguration du verger a été suivie d'un pot de l'amitié à la salle communale et d'une très belle « fête de la pomme » organisée par l'association AILES en collaboration avec les Croqueurs de Pommes.



Défibrillateur

Votre commune s'est équipée d'un deuxième défibrillateur, le premier étant dans le hall d'entrée de la salle communale, celui-ci se trouve à l'extérieur, sur le mur à gauche de l'entrée principale de l'école maternelle.

Cet appareil de secours portable, permet d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire et délivrer un choc électrique, ou défibrillation, qui augmente alors fortement les chances de survie d'une personne en détresse. Cet appareil est utilisable par les secouristes ou les sapeurs-pompiers, mais également par tout public. Une formation à l'utilisation de cet appareil sera proposée aux villageois qui le souhaitent courant 2016.



www.saint-germain-le-chatelet.fr

Depuis quelques mois, votre commune est équipée d'un site internet dédié.

Une mine d'informations pratiques et utiles y sont à découvrir au fil des pages, comme l'histoire de votre village, les actualités, les travaux en cours, les infrastructures à votre disposition, mais aussi le compte-rendu des Conseils Municipaux, la réglementation en vigueur, des liens pour vos démarches administratives...

Le mieux est de découvrir tout ceci au gré de vos clics, alors rendez-vous sur :
www.saint-germain-le-chatelet.fr



Le saviez-vous ?

Vous avez la possibilité de contacter votre caisse par e-mail 24h/24 et 7j/7. Vous recevrez les réponses à vos questions sous 48h, directement dans l'espace messagerie de votre compte. Ce service est également disponible sur l'application mobile.

Mes résolutions santé 2016

Mieux gérer mon budget

24 heures sur 24, je consulte l'ensemble de mes remboursements, de mes versements de rentes ou d'indemnités journalières. Je peux aussi télécharger mes relevés mensuels de prestations. C'est un outil simple et pratique pour suivre mes paiements, grâce à de nombreuses rubriques permettant de :

- Visualiser toutes les informations sur mes remboursements : combien, quand, pour quel acte ?
- Rechercher le détail d'un remboursement en particulier et vérifier la bonne transmission à ma complémentaire santé.
- Voir un aperçu global, mensuel ou annuel, de mes remboursements.
- Connaître les franchises et les participations forfaitaires restantes à ma charge pour chaque acte remboursé.

Effectuer des démarches en ligne

Plus besoin de me rendre systématiquement à ma caisse d'assurance maladie ou d'appeler un conseiller. Je peux effectuer de nombreuses démarches en ligne : demander mes attestations (droits, indemnités journalières, ...), signaler la perte ou le vol de ma carte Vitale et même actualiser mes coordonnées.

Découvrir les offres de prévention

En fonction de mon âge, de ma situation (par exemple, une grossesse), de mon état de santé..., je découvre dans mon espace personnel les conseils et les offres qui me concernent : dépistages, rendez-vous santé, etc. Je peux également consulter une fiche repère sur chacune des offres de prévention qui m'est proposée pour connaître le détail des examens à suivre.

Pour obtenir le code d'accès au compte ameli

Il suffit d'en faire la demande en ligne. Un code provisoire à 4 chiffres vous est ensuite adressé par voie postale.

CHRONIQUE DU TEMPS PASSÉ

Par ces quelques photos, nous vous invitons à revivre le Saint Germain du temps passé, quand un tissage faisait vivre une bonne partie des villageois, à l'emplacement actuel du Domaine du Moulin de Monsieur Werlen, quand les San Germinois pouvaient se retrouver dans un des multiples cafés du bourg, quand les tracteurs n'existaient pas et que chacun se devait pour vivre de cultiver son lopin de terre.

D'autres infos à retrouver sur notre site internet rubrique « découvrir »...





Le bateau du capitaine

(bricolage tiré du site momes.net)

Un bateau en papier : pourquoi pas construit avec enfant de 5 ans et plus.

Vous ne savez plus comment faire ? Suivez le guide en bas de page...

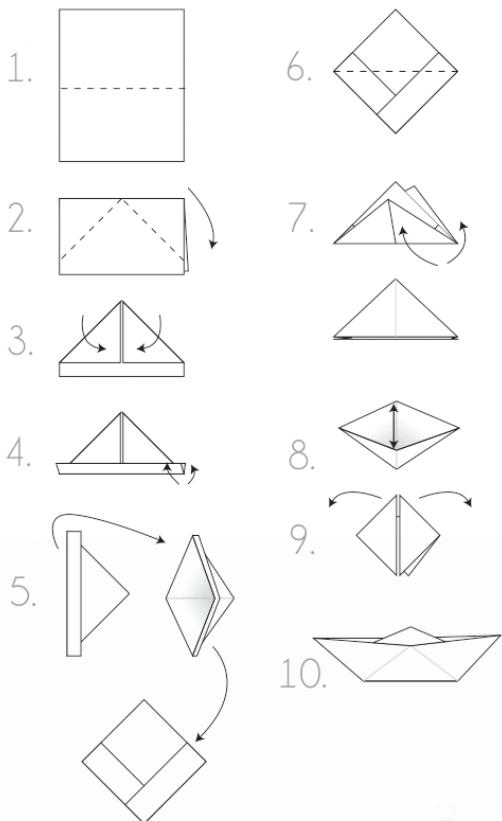
Votre bateau à la main, racontez cette histoire à vos petits matelots...

Il était une fois un beau bateau qui naviguait sur les flots bleus. Le petit capitaine était très courageux et très brave. Lorsque vint la tempête il laissa partir l'équipage sur le canot de secours et essaya de rentrer tout seul le bateau au port.

La tempête faisait rage (agiter le bateau comme s'il tanguait). Tout à coup il se heurta sur un rocher et crrrrrac ! La proue du bateau cassa (couper la pointe du bateau avec vos doigts). Il tanguait de plus belle et crrrrrac ! La poupe du bateau se brisa aussi (couper l'autre pointe du bateau). Cela allait très mal pour le capitaine qui ne voulait pas quitter son navire. Cela alla encore plus mal lorsque la foudre tomba sur le mat et le fracassa (couper la pointe en haut des voiles).

Il n'y avait plus rien que le capitaine pouvait faire pour sauver son bateau qui se mit à couler, couler au fond de l'eau (en disant cela faites descendre le bateau et commencez à le déplier). Le lendemain sur la plage, des pêcheurs trouvèrent : (montrez le bateau complètement déplié) le tee-shirt du capitaine.

**Jeux à 4 mains :
Pour les 3/6 ans et +**



La classe 1965



- ①
- ②
- ③
- ④
- ⑤
- ⑥
- ⑦
- ⑧
- ⑨
- ⑩
- ⑪
- ⑫
- ⑬
- ⑭
- ⑮
- ⑯
- ⑰
- ⑱
- ⑲
- ⑳
- ㉑
- ㉒
- ㉓
- ㉔
- ㉕

1 - WALTER Gérard
 2 - ANDRE Jean-Luc
 3 - JOLISSAINT Dominique
 4 - WALTZ Daniel
 5 - BISCHOFFE Marie-Josée
 6 - BISCHOFFE Guy
 7 - MROZOWSKY Joëlle
 8 - SCHENKERY Jean-Luc
 9 - GUILLARD Agnès
 10 - GUILLARD Chantal
 11 - IOLLER Chantal
 12 - GROBOILLOT Jocelyne
 13 - CHARLE Gérard

14 - ANDRE Dominique
 15 - MONNIER Claude
 16 - WABNITZ Raymond
 17 - GROBOILLOT Béatrice
 18 - SCHALLER Christiane
 19 - BOSET Colette
 20 - SCHALLER Serge
 21 - KURTZMANN Pascal
 22 - CHOUDEY Dominique
 23 - KURTZMANN Michèle
 24 - SCHALLER Solange
 25 - CHOUDEY Christian

Si vous êtes en possession de photos de classe de Saint Germain Le Châtelet, toutes années confondues, vous pouvez les apporter à la Mairie où nous en ferons une copie.

Etat Civil 2015

Naissances

Margot BOURDIN	02 mars 2015
Stéphane CHAPUIS MALANDRIN	11 mars 2015
Nina CHEVALIER	20 avril 2015
Eugène ROUSSET	26 juillet 2015
Hugo FICHTER	29 septembre 2015

Mariages

Laurent DELCOURT et Ludivine SERBRUYNES	14 février 2015
Stéphane RIETZ et Véronique RIETH	19 décembre 2015

Décès

Germain TSCHIRHART	2 janvier 2015
Odette SCHMITT épouse CAILLET	16 mars 2015
L'Abbé Lucien SAILLARD	28 décembre 2015

Baptême républicain

Louise DEBUISSON	28 mars 2015
Éthan ROCHAT	18 juillet 2015



Hommage à l'Abbé Lucien Saillard

Quelques lignes pour rendre hommage à notre ancien prêtre Lucien Saillard qui a officié dans notre église pendant de nombreuses années. Nous garderons le souvenir de cet homme simple apprécié de tous, de sa gentillesse, de sa disponibilité pour chacun et de son franc parlé.



La galette comtoise

**Comtois rends-toi !
Nenni, ma foi !
À l'heure de la fusion des régions, un
petit clin d'œil à notre patrie comtoise
avec cette recette savoureuse.**

Ingédients

4 œufs entiers + 1 jaune, 125 g de farine, 80 g de beurre, 25 cl de lait, 1 pincée de sel, 4 cuillères à soupe d'eau de fleur d'oranges, 4 cuillères à soupe de sucre ou 12 morceaux.

- 1 - Faire bouillir le lait avec le beurre, le sel et le sucre (dans la casserole).
- 2 - Hors du feu, ajouter la farine en une seule fois et mélanger.
- 3 - Ajouter les œufs un par un en les ayant battus auparavant.
- 4 - Ajouter le parfum.
- 5 - Mettre dans un plat à tarte, étaler le jaune d'œuf battu.
- 6 - Faire cuire à 180 degrés pendant 30 min.

Cette recette nous a été gentiment communiquée par une bisontine de souche, M^{me} Elsa Longtchamp, chargée d'étude à l'AUTB (Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort), qui travaille sur l'élaboration de notre nouveau document d'urbanisme.

Jeu-concours

À vos appareils reporters San Germinois !

Cette année la photo est au cœur de notre petit jeu, avec pour thème « J'aime ma commune »

Faites-nous parvenir par mail à l'adresse : mairie@saint-germain-le-chatelet.fr ou directement au secrétariat sous format numérique vos clichés pris sur le territoire de la commune de Saint-Germain-le-Châtelet, avant le 30 septembre 2016.

Les clichés seront publiés sur le site internet de la commune : www.saint-germain-le-chatelet.fr ou sur le prochain bulletin municipal.



